

R APPORT FINAL

Mai 2016

STRATÉGIE DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS D'ARGENTEUIL



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. *Avec vous.*

BROWNSBURG-CHATHAM – GORE – GRENVILLE - GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE – HARRINGTON – LACHUTE –
MILLE-ISLES - SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL - WENTWORTH

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA MRC D'ARGENTEUIL

L'équipe

Éric Morency, urbaniste, B.A. Géogr., M. Urb.
Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Agnès Grondin, M. Sc. Env., Biologiste
Conseillère en environnement
Service de l'aménagement du territoire

COLLABORATEURS

Frédéric Jones, B.Sc. géogr., D.E.S.S./SIG
Géographe spécialisé en SIG
Service de l'aménagement du territoire

Éric Pelletier, ing.f.
Directeur
Génie forestier et gestion de projets

Marie Thibaudeau
Secrétaire administrative
Service de l'aménagement du territoire

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	4
Les étapes réalisées par la MRC d'Argenteuil	6
Les prémisses à la base de la réflexion régionale	8
Les arguments en faveur d'une stratégie de conservation des milieux naturels d'intérêts pour Argenteuil	9
La définition de la conservation	12
L'approche de conservation retenue	13
La démarche d'élaboration de la stratégie de conservation	14
La démarche scientifique : l'analyse des milieux naturels d'Argenteuil	16
Un réseau écologique interconnecté : le portrait des milieux naturels d'intérêt d'Argenteuil	18
La démarche sociale : l'élaboration de la stratégie de conservation	20
La stratégie en bref	21
Le sondage auprès des municipalités : les moyens de mise en œuvre de la stratégie et les pistes d'actions.....	22
Les actions prioritaires de la stratégie	24
Référence	30
Annexe 1 : Portrait des milieux naturels d'Argenteuil. Rapport final 2013.....	31
Annexe 2 : Présentation du portrait, octobre 2013.....	71
Annexe 3 : Présentation du portrait, juin 2014 et résolution du conseil pour la création d'un comité consultatif.	127
Annexe 4 : Présentation des éléments de la stratégie de conservation des milieux naturels d'Argenteuil, janvier 2015	182
Annexe 5 : Résultats du sondage mené auprès des municipalités locales en matière de conservation des milieux naturels....	202



MISE EN CONTEXTE

La Nature d'aujourd'hui se transforme rapidement et sa capacité de résilience est inéluctablement mise au défi. Ce constat s'appuie sur de nombreuses preuves scientifiques provenant de différents domaines. Elles indiquent un effritement de l'intégrité de nos milieux de vie, que ce soit par les concentrations élevées de pollution dans l'air et dans l'eau, l'appauvrissement des sols et des espèces cultivées ou la prolifération d'algues nocives et de parasites.

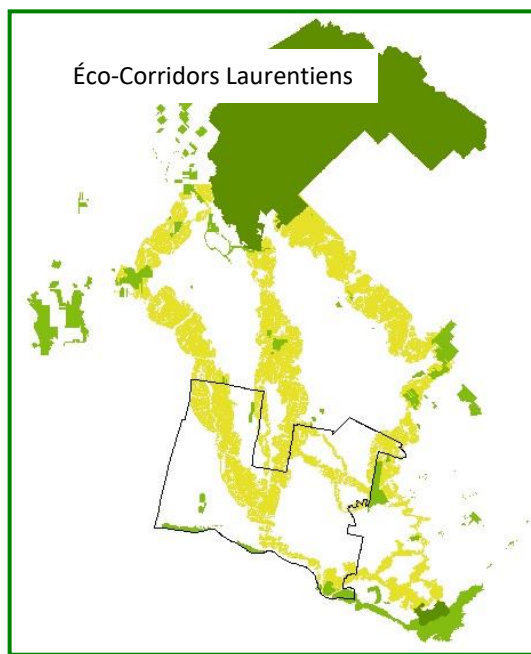
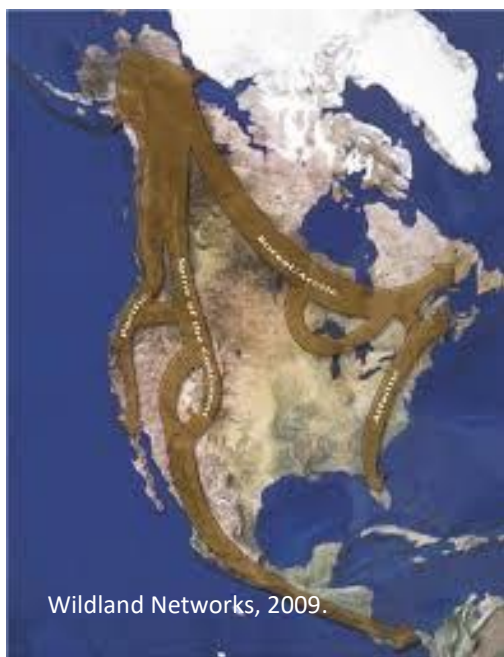
Les rapports déposés dans le cadre du programme international *Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* (EM, 2005), mettent clairement en lumière la considérable contribution des écosystèmes au bien-être des humains. Il est maintenant convenu de nommer cette contribution : les «**services écologiques**». Les processus écologiques présents dans la Nature procurent des bénéfices qui rendent la vie possible aux humains. Les exemples pullulent : les boisés qui agissent à titre de purificateur d'air, les milieux humides comme de véritables reins de la planète, les insectes pollinisateurs comme acteurs incontournables dans le succès des cultures, les insectes, champignons et bactéries comme éboueurs transformant les déchets organiques en engrais, les tourbières comme réserve naturelle pour séquestrer le carbone, etc. Ce courant de pensée récent fait en sorte que ce concept est devenu rapidement incontournable dans les diverses stratégies de protection, de mise en valeur et de restauration des écosystèmes.

La diminution de la biodiversité à travers la planète est un enjeu fondamental qui appauvrit la qualité de vie de tous (Costanza et al., 1997). L'étroite corrélation entre la santé des écosystèmes et la qualité du milieu de vie (dimension environnementale), du mode de vie (dimension sociale) et du niveau de vie (dimension économique) n'est plus à démontrer. Les biens et services procurés par le capital naturel sont de plus en plus chiffrables et les coûts associés à la perte de ses fonctions écosystémiques sont astronomiques (Dupras et al, 2013; Limoges, 2009).

La fragmentation des milieux est la principale cause du déclin de la biodiversité

La disparition et la fragmentation des milieux naturels est la principale cause de diminution de la biodiversité. Le mode de développement des territoires complique les déplacements des espèces en créant des barrières difficiles à franchir. Ces barrières perturbent les comportements en créant stress et compétition, isolent des populations les rendant ainsi plus vulnérables génétiquement aux maladies et dérangent les cycles de reproduction.

Devant cette réalité, de plus en plus d'actions sont posées pour tenter de contrer ou du moins d'atténuer les effets de cet effritement naturel. Le concept de réseau écologique des milieux naturels interconnectés s'avère une solution de plus en plus pratiquée à travers le monde. Les initiatives ayant vu le jour depuis les années 1980 en Europe, en Amérique et en Australie ont révélé des résultats significatifs permettant de préserver les caractéristiques paysagères et naturelles d'un territoire (Bernier et al., 2013).



Plusieurs études de connectivité à l'échelle continentale, régionale et locale existent et pointent vers la contribution significative que le territoire d'Argenteuil pourrait avoir dans la concrétisation de ces analyses.

La réflexion est d'autant plus pertinente qu'une panoplie d'études scientifiques indiquent que plusieurs espèces terrestres, dulçaquicoles et marines tentent de s'adapter en modifiant leurs comportements et leurs activités. Les changements de patrons de déplacements, d'abondances et d'interactions entre les espèces sont déjà observés. Le Québec n'y échappe pas. Les projections des impacts des changements climatiques estiment que les niches bioclimatiques de centaines d'espèces pourraient se déplacer de 45 à 70 km par décennie vers le nord du Québec (Ouranos, 2015).

Le territoire d'Argenteuil est une plaque tournante de cette indubitable mouvance écologique.



LES ÉTAPES RÉALISÉES PAR LA MRC D'ARGENTEUIL

Consciente de cet état de fait, la MRC d'Argenteuil a ciblé l'importance de protéger ses milieux naturels d'intérêt parmi les principaux enjeux environnementaux sur son territoire. Depuis plusieurs années déjà, la MRC a amorcé une réflexion en ce sens.

En mai 2011, la MRC d'Argenteuil organisait un premier sommet en environnement pour accompagner les décideurs vers un aménagement territorial plus cohérent et harmonieux. Au cœur des échanges : la conservation des milieux naturels. Les messages retenus :

- La biodiversité constitue un formidable capital de possibilités d'aménagement du territoire de la MRC et de pistes de solutions intéressantes aux conflits d'usages;
- Les municipalités ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre de stratégies vertes de développement sur le territoire, notamment dans le secteur de la construction résidentielle;
- Il serait profitable de trouver une définition commune des milieux naturels d'intérêt, partagée entre les organismes, les municipalités et les ministères.

Le milieu municipal peut être un catalyseur dans la mise en œuvre de solutions favorisant la conservation

Inscrite parmi les grandes orientations de sa planification stratégique 2013-2017, la volonté de préserver et mettre en valeur la biodiversité argenteuilloise a suscité une démarche de concertation régionale pour concevoir une stratégie de conservation. Diverses étapes ont été réalisées pour proposer au conseil de la MRC un projet de stratégie visant à développer un réseau écologique cohérent et interconnecté.

1. Année 2013: Réalisation du portrait des milieux naturels d'intérêt couvrant le territoire de la MRC d'Argenteuil _ [Rapport final à l'annexe 1 et méthodologie du système d'information géographique \(SIG\)](#)
2. Octobre 2013: Présentation du portrait aux élus et professionnels des municipalités locales par madame Louise Gratton et monsieur Mathieu Madison, consultants experts _ [Présentation et synthèse des commentaires à l'annexe 2](#)
3. Juin 2014: Création par résolution d'un comité consultatif composé de trois membres du conseil de la MRC afin d'élaborer une proposition de stratégie de conservation et mise en valeur des milieux naturels sur l'ensemble du territoire _ [Présentation au conseil de la MRC de juin 2014 et résolution 14-06-223 à l'annexe 3](#)
4. Année 2014: Tenue de 4 rencontres du comité pour élaborer une proposition de stratégie _ [Présentation de la stratégie au conseil de la MRC du 21 janvier 2015 à l'annexe 4](#)
5. Novembre/Décembre 2015: Sondage mené auprès des municipalités locales pour connaître les besoins, les attentes, les contraintes et les outils existants des municipalités locales dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de conservation régionale _ [Résultats du sondage à l'annexe 5](#)
6. Janvier à avril 2016: Production du rapport final de la stratégie de conservation des milieux naturels



LES PRÉMISSES À LA BASE DE LA RÉFLEXION RÉGIONALE

La notion de conservation demeure pour plusieurs un frein à la croissance économique. La sensibilisation, la concertation et l'éducation sont au cœur des discussions. Il est crucial de mettre en valeur les dimensions sociale et économique de la conservation. Trois prémisses sont les assises de la réflexion en matière de stratégie de conservation sur le territoire argenteuillois.

La prospérité d'Argenteuil repose sur sa capacité à conserver son identité naturelle

La conservation n'est pas une cloche de verre

Il faut définir une stratégie ancrée sur la concertation avec les communautés



LES ARGUMENTS EN FAVEUR D'UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT POUR ARGENTEUIL

Une Nature en santé, abondante et diversifiée, nécessite un minimum d'intégrité pour que ses fonctions vitales puissent performer. À partir de ses fonctions écosystémiques, le capital naturel procure de nombreux biens et services qui profitent aux communautés. La corrélation étroite entre la perte de biodiversité et la réduction des services écologiques est observable à l'échelle mondiale. Au Québec, de récentes études indiquent par exemple que la perte économique en termes de biens et services écologiques causée par les changements d'utilisation des sols durant l'étalement urbain entre 1960 et 2010, s'estime à plus de 236 millions de dollars par année (Dupras. 2014). L'aménagement du territoire est un facteur capital et peut devenir un outil important pouvant influencer dans un sens ou dans l'autre la prospérité à long terme d'un territoire. Dans ce contexte, différents arguments peuvent contribuer à convaincre les décideurs pour mettre en place des actions favorisant la biodiversité. Ils interpellent les trois dimensions du développement durable.

Gains sociaux: les bienfaits pour la qualité de vie

En 2009, un sondage SOM commandé par Solidarité rurale identifiait les facteurs les plus déterminants dans le choix des citoyens pour s'établir dans une municipalité plutôt qu'une autre. Parmi ces facteurs, la recherche de la tranquillité et la proximité de la nature se sont avérés significatifs. Pour plusieurs municipalités d'Argenteuil, la qualité de l'eau des lacs et des rivières s'avère un enjeu prioritaire puisque ces écosystèmes sont un moteur de développement important en termes de villégiature et de récréotourisme. En protégeant les milieux naturels, les objectifs suivants sont mis en valeur :

- Protection de la santé des lacs, des cours d'eau et des bassins versants
- Protection des paysages d'intérêt de la région
- Développement d'une offre récréative pour un réseau nature accessible

Bénéfices écologiques: la richesse de la biodiversité

Reconnue pour l'authenticité de son milieu naturel et de ses paysages parsemés de lacs et sillonnés de rivières, la région d'Argenteuil possède un vaste territoire forestier encore peu fragmenté. Toutefois, peu de données existent sur l'écologie de ce paysage, car le milieu n'est pas en mode urgence... Bien qu'il appert que la biodiversité argenteuilloise ne semble pas menacée à court terme, notamment dans le bouclier canadien, des analyses de l'évolution spatio-temporelles dans le secteur des basses terres indiquent clairement la perte de milieux naturels depuis 1994 (Langlois, 2011).

L'urgence s'avère souvent un facteur déterminant pour passer à l'action. À défaut de réagir pour sauvegarder une espèce emblématique ou menacée, le défi ici est de poser des actions préventives et de faire des choix parmi une multitude d'options.

- Préserver les habitats pour la faune et la flore
- Protéger les points chauds de biodiversité

Profits économiques: les bonis des services écologiques

On peut diviser les services écologiques en quatre grandes catégories de bienfaits, lesquelles sont présentées au Tableau 1. Depuis les années 2000, l'internalisation des coûts environnementaux dans l'agenda politique se traduit par des tentatives de mieux évaluer les biens et services écologiques permettant ainsi de prendre des décisions plus éclairées (Costanza et al. 1997, 2014; Fondation Suzuki, 2012, 2013). Cette approche devient d'autant plus pertinente dans un contexte de lutte contre les changements climatiques. Bien que cette nouvelle façon de percevoir la gestion en soit à ses balbutiements pour Argenteuil, les services écologiques les plus tangibles, notamment ceux reliés à l'eau, peuvent être internalisés aux pratiques de gestion :

- Maintien, bonification des services écologiques de régulation et d'approvisionnement
- Développement et mise en valeur des services socioculturels

Personnaliser la Nature afin qu'elle devienne un capital naturel identitaire à la région est un défi salubre.

Tableau 1 : Catégories de services écologiques



Services de régulation	Services d'approvisionnement	Services ontogéniques	Services socioculturels
Régulation du climat	Nourriture	Développement du système immunitaire	Spiritualité
Réduction des maladies, des prédateurs et des odeurs	Eau douce	Épanouissement humain	Récréation et tourisme
Purification de l'eau et de l'air	Combustible		Esthétisme
Contrôle de l'érosion et des inondations	Fibre		Éducation et inspiration
Pollinisation	Espèces ornementales		Sens d'appartenance
Dispersion des semences	Animaux de compagnie		Patrimoine culturel
	Éléments biochimiques		
	Ressources génétiques		

(Adapté de Limoges, 2009)



L A DÉFINITION DE LA CONSERVATION¹

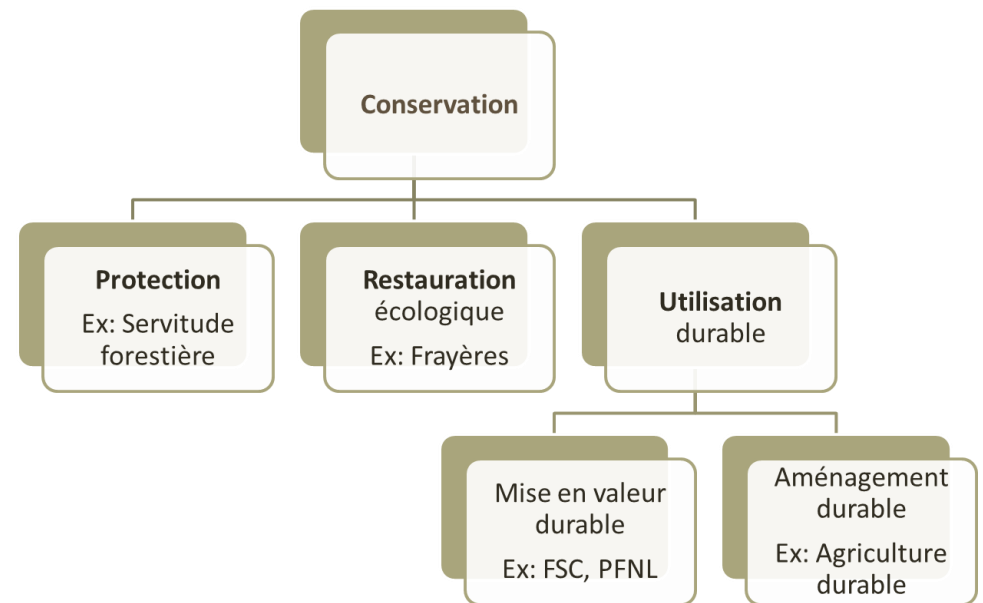
Un ensemble de pratiques comprenant

la protection
la restauration
l'utilisation durable

visant

la préservation de la biodiversité
le rétablissement d'espèces
le maintien des services écologiques

pour les générations actuelles et futures



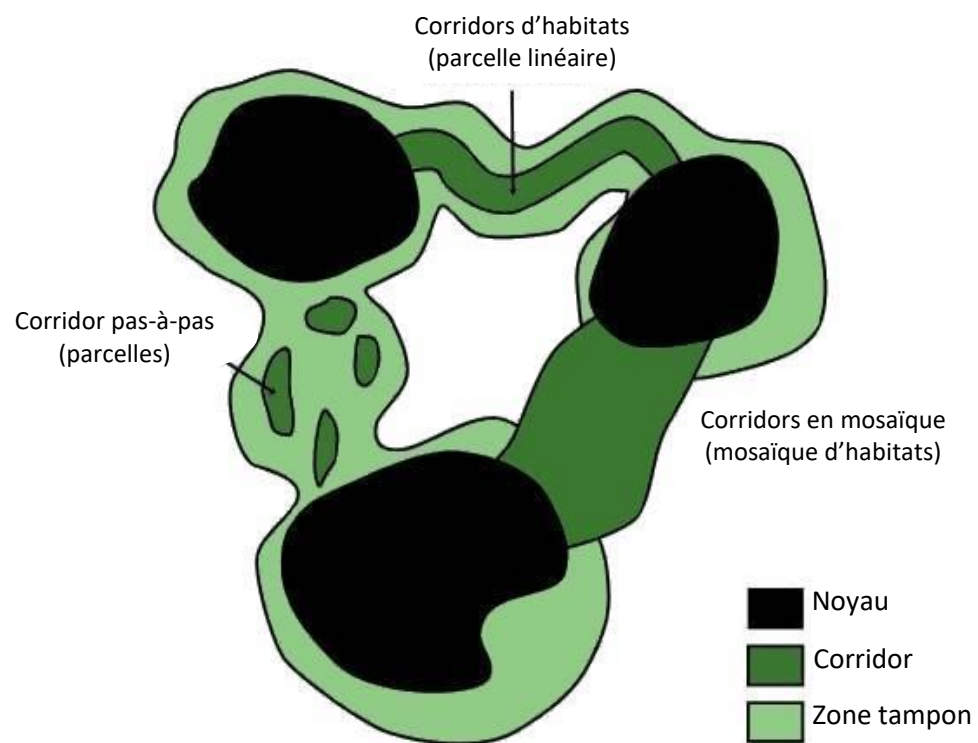
¹ Source: Limoges, Boisseau, Gratton et Kasisi, été 2013. Terminologie relative à la conservation de la biodiversité in situ. Le naturaliste Canadien. p.21-27.



L'APPROCHE DE CONSERVATION RETENUE

Les différentes expériences à travers le monde démontrent l'importance de développer un réseau de milieux naturels d'intérêt composé de noyaux de biodiversité et de corridors de déplacements. Pour préserver ce réseau dans le temps, l'ajout de zones tampons permet d'intégrer plus harmonieusement les différents usages sur le territoire.

La connectivité entre les noyaux est essentielle et peut se réaliser en fonction d'objectifs particuliers ou d'espèces ciblées. La figure ci-contre illustre ses différentes possibilités. (CRECQ, 2014)



Source: adaptée de Kohler et al. 2009



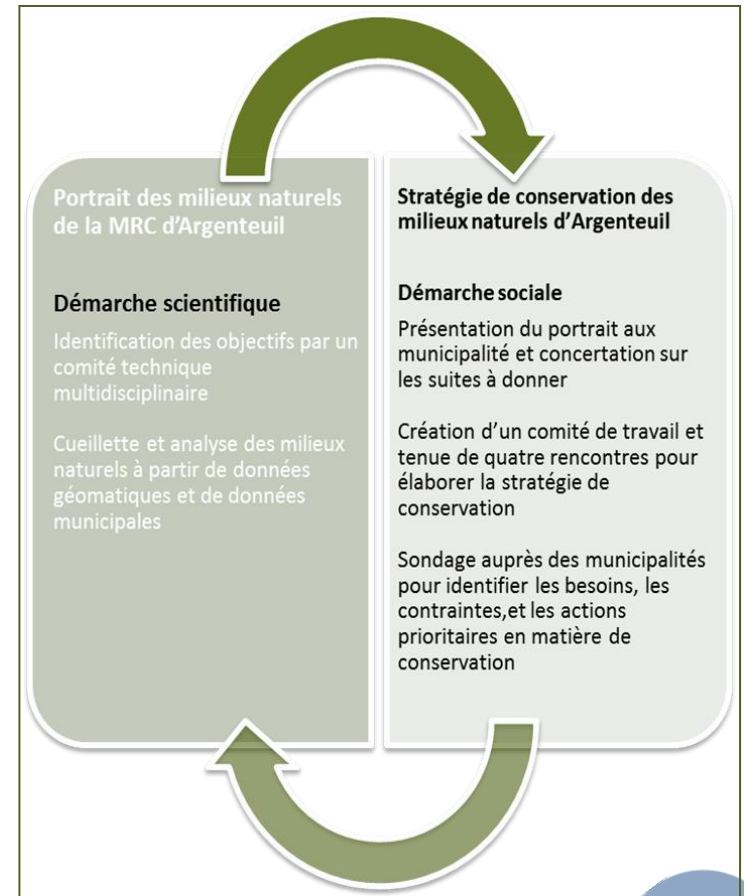
LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE CONSERVATION

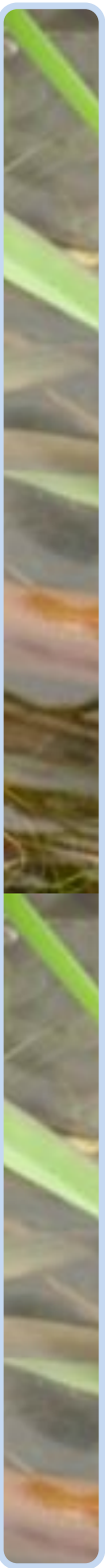
La stratégie a été élaborée en deux phases, la première axée sur une démarche scientifique, la seconde selon une approche sociale en concertation avec les municipalités, des acteurs clés du milieu (figure 1). Bien que la stratégie s'inscrive dans une volonté à long terme, elle se veut évolutive et les actions doivent répondre aux contraintes et opportunités qui surgissent dans le temps. La démarche scientifique sert d'assise pour alimenter les réflexions sociales, créant ainsi l'ossature de la stratégie. La concertation avec les communautés locales et la validation terrain de l'intégrité des noyaux et des corridors ciblés font partie intégrante de la mise en œuvre de la stratégie.

La démarche scientifique

Afin de proposer le meilleur scénario de conservation du capital naturel argenteuillois, un comité scientifique multidisciplinaire a dressé en 2013 un portrait des milieux naturels, à partir des bases de données géomatiques gouvernementales et de celles recueillies auprès des municipalités locales.

Figure 1 : Démarche d'élaboration





Cet exercice, basé sur des analyses spatiales, a été encadré selon des objectifs propres à Argenteuil et une méthode d'analyse combinant de récentes études. Le rapport final peut être consulté à l'annexe 1 du présent document.

La démarche sociale

Le portrait scientifique des milieux naturels d'intérêts a été présenté aux municipalités en octobre 2013, menant à l'identification d'une série de préoccupations. La synthèse des commentaires à l'annexe 2 tisse la toile de ces préoccupations. Ces dernières ont servi de base au travail du comité consultatif régional sur les milieux naturels afin d'élaborer une proposition de stratégie de conservation et de mise en valeur des milieux naturels sur l'ensemble du territoire soumise au conseil de la MRC. Ce comité y a identifié cinq enjeux et quatorze orientations en matière de connectivité. Pour identifier des pistes d'action tenant compte des besoins, des préoccupations, des opportunités et des contraintes des acteurs clés de l'aménagement du territoire, un sondage a été mené auprès des municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil.

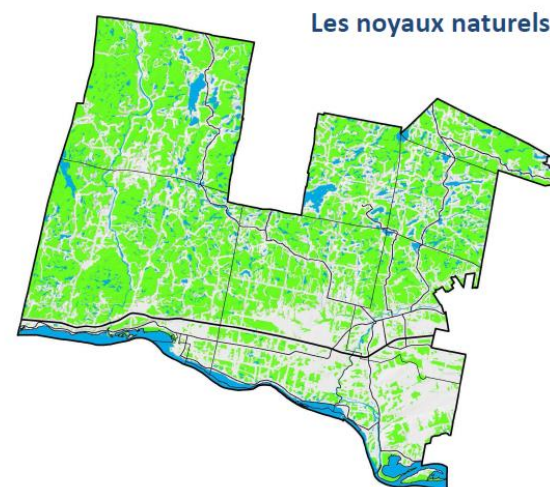


L A DÉMARCHE SCIENTIFIQUE : L'ANALYSE DES MILIEUX NATURELS D'ARGENTEUIL

La sélection de milieux naturels pour la conservation et la mise en valeur repose sur les objectifs suivants :

- Maintenir les services écologiques
- Protéger la qualité des lacs, des cours d'eau et des bassins versants
- Conserver les paysages d'intérêt de la région
- Préserver les habitats pour la faune et la flore
- Protéger les points chauds de biodiversité
- S'adapter aux changements climatiques

L'assise du portrait des milieux naturels d'Argenteuil est constituée de noyaux forestiers naturels non fragmentés, c'est-à-dire que l'ensemble des milieux forestiers ne sont pas divisés par une infrastructure routière ou un milieu anthropique. Ces noyaux naturels couvrent 40 % de la superficie de la MRC représentant 527 km².



Pour sélectionner un réseau réaliste et efficient de milieux naturels d'intérêt, différentes couches d'information ont été ajoutées à l'analyse cartographique. Les données écologiques qui ont permis de donner une plus-value aux forêts non fragmentées sont :

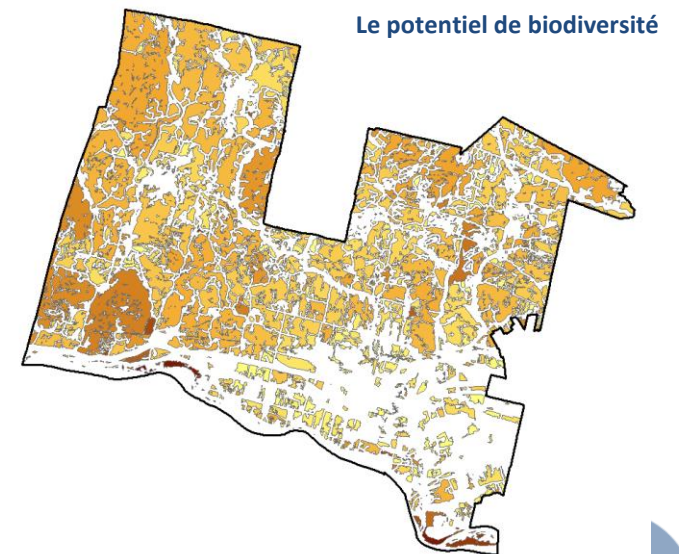
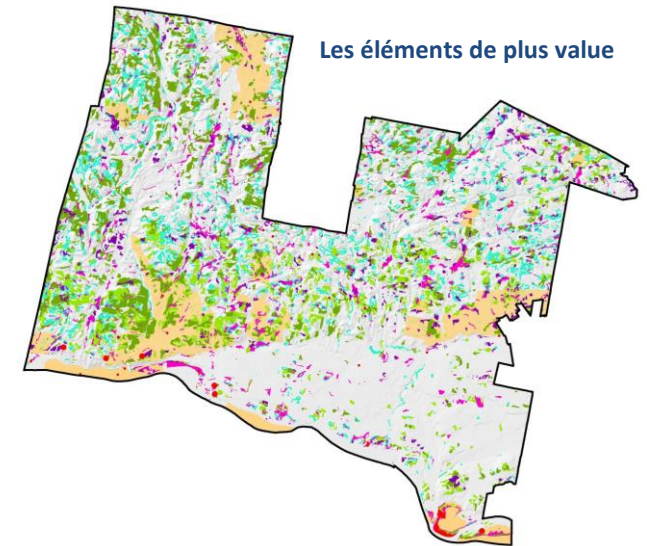
- Les forêts d'intérieur
- Les milieux aquatiques | humides et riverains naturels |
- Les milieux forestiers | Écosystèmes forestiers exceptionnels, forêts rares et forêts potentiellement vieilles |
- La faune et les habitats fauniques | Occurrences d'espèces menacées et vulnérables et habitats fauniques reconnus |
- La flore et les habitats floristiques | Occurrences d'espèces menacées et vulnérables et habitats potentiels pour la flore à risque |

Le résultat de l'ensemble des éléments de plus-value est illustré dans la figure ci-contre.

Chaque couche thématique de données écologiques est décrite dans le rapport du portrait des milieux naturels de la MRC d'Argenteuil présenté à l'annexe 1.

Pour donner un sens à cette carte, une étude multicritère intégrant une pondération des données en fonction de la richesse écologique permet d'analyser le potentiel de biodiversité sur le territoire.

À des fins de rigueur méthodologique, le territoire a été divisé en deux, soit les basses terres du Saint-Laurent et le bouclier canadien. De plus, les ravages de cerfs de Virginie ont été exclus de l'analyse. Comme illustré sur la figure ci-contre, les résultats ont permis de retenir les territoires d'intérêt ayant un fort potentiel pour la conservation et la mise en valeur. Bien qu'inégalement répartie sur le territoire, la superficie des noyaux à fort potentiel correspond à près de 23 % du territoire.





UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE INTERCONNECTÉ : LE PORTRAIT DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT D'ARGENTEUIL

Les noyaux de milieux naturels à fort potentiel doivent être connectés pour augmenter les chances d'obtenir un résultat efficient en matière de préservation de la biodiversité. Pour ce faire, l'identification de corridors écologiques en utilisant une analyse de «moindre coût» a été réalisée. Au total, 29 axes majeurs de connectivité ont été choisis, représentant 7 % de la superficie de la MRC. Cet exercice se complète par 165 corridors secondaires ou alternatifs. À ce réseau écologique s'ajoutent des opportunités en territoire public et municipal ayant un potentiel intéressant pour favoriser des pratiques d'utilisation durable sur le territoire.

Le portrait des milieux naturels d'intérêt identifie scientifiquement les meilleures opportunités pour protéger et mettre en valeur la biodiversité. L'exercice de connectivité est fonctionnel puisque:

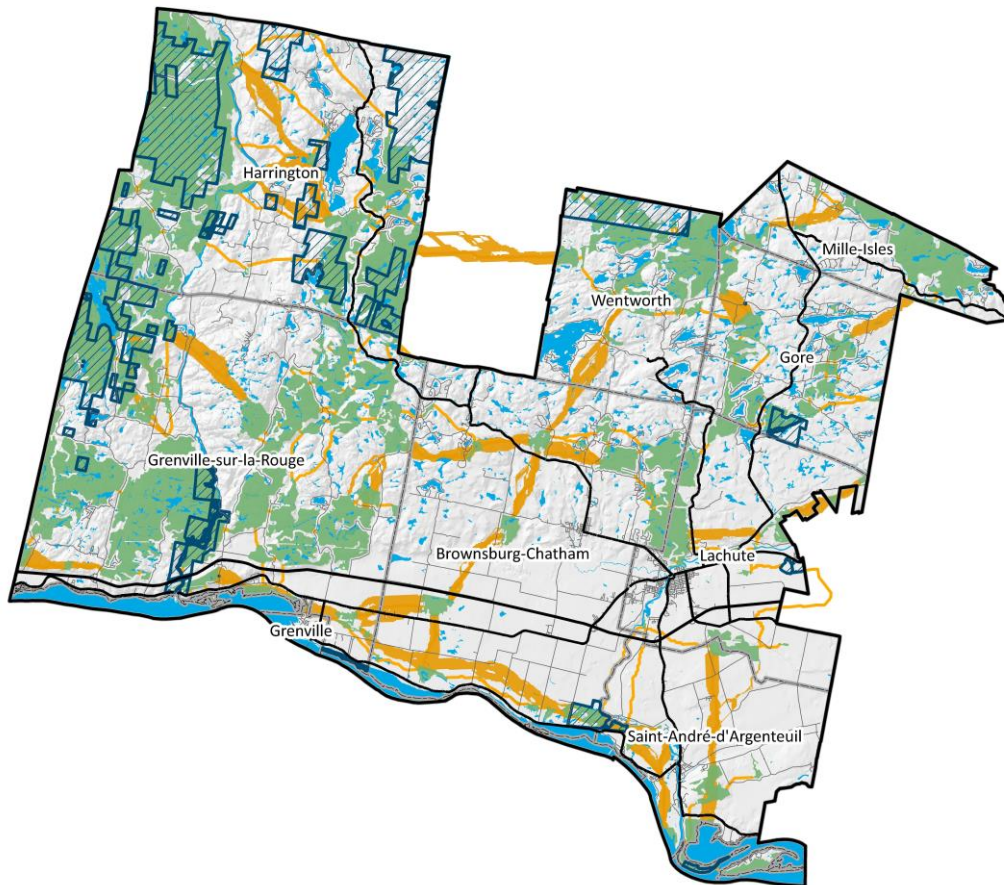
1. Les noyaux retenus sont les plus riches pour maintenir les services écologiques relatifs à l'eau et aux paysages, préserver les habitats, protéger les points chauds de biodiversité et s'adapter aux changements climatiques;
2. Les corridors ciblés sont les plus efficaces pour le déplacement des espèces en général (analyse de «moindre coût»).

Le portrait des milieux naturels d'intérêt est une vision.

Ce portrait peut évoluer en fonction des opportunités et des menaces liées au développement sur le territoire. Il doit être validé sur le terrain pour en vérifier son intégrité :

- L'occupation du sol a-t-elle changé?
- La qualité des écosystèmes ciblée est-elle menacée par des facteurs pouvant altérer les fonctions écologiques?
- Quels sont les besoins en aménagement pour les propriétaires interpellés?

LE PORTRAIT DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT D'ARGENTEUIL



Répartition géographique des milieux naturels d'intérêt (noyaux et corridors), par municipalité, en pourcentage

Municipalités	Noyaux (%)	Corridors principaux (%)	Total (%)
Brownsburg-Chatham	6	10	16
Gore	14	4	18
Grenville	1	8	9
Grenville-sur-la-Rouge	35	5	40
Harrington	34	4	38
Lachute	8	3	11
Mille-Isles	24	4	28
Saint-André d'Argenteuil	8	11	19
Wentworth	24	4	28



L A DÉMARCHE SOCIALE : L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE CONSERVATION

Le comité régional consultatif a tenu plusieurs rencontres de travail. Il a identifié 5 enjeux et 14 orientations.

La préservation des noyaux de biodiversité, la mise en valeur de corridors écologiques, la gestion de la connaissance et de l'acceptabilité sociale, la force d'une signature régionale et l'exploration en recherche et innovation pour mieux composer avec la restauration de milieux dégradés sont au cœur des futures actions.

Les parties prenantes ciblées sont les municipalités, les propriétaires fonciers ainsi que les producteurs forestiers et agricoles. L'implication des communautés locales, le développement d'un réseau Nature public et la possibilité de gérer le développement selon l'approche «éviter|minimiser|compenser» guident l'ordre du jour de l'agenda politique.

Des pistes d'action ont été identifiées à partir d'un sondage auprès des municipalités locales. La mise en œuvre de la stratégie se traduit par un plan d'action concerté, renouvelé annuellement, permettant ainsi de respecter la souplesse souhaitée par les acteurs locaux.

Des orientations structurantes
avec un plan d'action annuel

A STRATÉGIE DE CONSERVATION EN BREF

5 Enjeux

14 orientations

Préservation des noyaux

- Outiller les municipalités
- Favoriser l'intendance privée
- Intégrer des objectifs de conservation dans les projets forestiers et agricoles

Mise en valeur des corridors écologiques

- S'arrimer aux projets supraterritoriaux
- Mettre en valeur des corridors efficaces
- Développer un réseau de parcs nature accessible au public

Connaissance et concertation

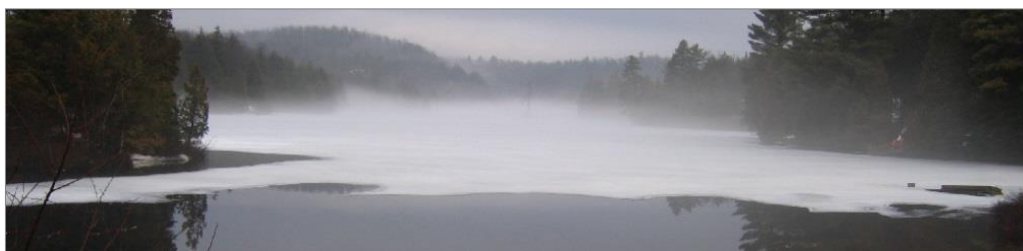
- Acquérir, partager et mettre à jour les données
- Concerter les communautés locales

Signature

- Adopter une stratégie concertée
- Obtenir une acceptabilité sociale
- Promouvoir une image de marque *Nature Argenteuil*

Restauration de milieux dégradés

- Définir un milieu dégradé
- Intégrer la méthode de compensation des milieux naturels et humides
- Définir des critères efficaces de restauration



L E SONDAGE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS : LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ET LES PISTES D' ACTIONS

Pour impliquer les premiers acteurs dans la mise en œuvre d'une stratégie de conservation des milieux naturels, un sondage a été mené auprès des directeurs des services d'urbanisme et responsables en environnement des municipalités constituantes. Les résultats de ce sondage sont présentés en détail à l'annexe 5.

Les objectifs recherchés étaient fort simples :

- Identifier les besoins, les attentes, les contraintes et les outils existants par les municipalités locales dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de conservation régionale
- Identifier les opportunités et les menaces en fonction du portrait régional
- Identifier des pistes d'actions relatives aux enjeux et orientations retenus par le comité consultatif

Les principaux constats :

- Maintenir les services écologiques, préserver la biodiversité et conserver l'identité naturelle de la municipalité sont les trois objectifs clés qui motiveraient les municipalités à se doter d'outils de conservation.
- La moitié des répondants estiment qu'une cible raisonnable consiste à atteindre 25 % du territoire argenteuillois voué à la conservation d'ici dix ans.
- L'intendance privée, les municipalités, la MRC et les organismes régionaux doivent tous jouer un rôle complémentaire dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation.
- La majorité des municipalités (75 %) souhaitent qu'un effort minimal de conservation soit réalisé par chacune d'entre elles. Différentes pistes de solutions sont envisagées à cette fin.

- Parmi les commentaires émis, l'ossature d'un plan d'action se dessine : une vision régionale dans laquelle des cibles minimales qualitatives ou quantitatives concrètes et des critères communs de compensation sont établis afin que les municipalités locales puissent les intégrer dans leurs outils urbanistiques.

Quant aux outils urbanistiques privilégiés par les municipalités :

- 75 % des répondants considèrent qu'ils peuvent bonifier leurs règles normatives. La planification d'acquisition municipale de milieux naturels et les ententes entre les villes et promoteurs semblent être les outils favorisés.
- La moitié des répondants envisagent d'utiliser des outils discrétionnaires, notamment le PIIA, le PPCMOI et le PAE.
- Certains d'entre eux souhaitent toutefois modifier leur règlement de zonage pour cibler des secteurs de conservation ou pour le transformer en zonage environnemental.
- Un concept intéressant se dégage des commentaires : le zonage environnemental pourrait se traduire par l'identification de grandes zones homogènes pour conserver de grands espaces forestiers et tous les autres outils pourraient soutenir la microconservation.
- Les principales contraintes en milieu municipal envisagées par les répondants consistent en la perception de perte de revenus fiscaux et la tenure privée.
- La majorité des municipalités (86 %) considèrent qu'elles doivent jouer un rôle de soutien auprès des propriétaires privés en leur fournissant notamment de la formation et des outils de sensibilisation.
- La présence d'un organisme de conservation appuyé par le milieu municipal paraît incontournable pour la moitié des répondants. Plusieurs contraintes sont identifiées dont celles liées aux pertes économiques engendrées.
- Dans certaines municipalités, les projets résidentiels sont les seuls scénarios possibles pour les grands propriétaires fonciers souhaitant tirer des revenus de leurs terres.

Un argumentaire économique et des rencontres avec chacune des municipalités sont indispensables au succès de la mise en œuvre d'une stratégie de conservation

Enfin, concernant la démarche de mise en œuvre, 100 % des répondants sont d'avis que:

- la MRC devrait établir une vision régionale concertée avec un échéancier de réalisation;
- les municipalités locales devraient se doter d'un plan stratégique identifiant les meilleurs outils adaptés à leur réalité.

En analysant le portrait des milieux naturels d'intérêt et en combinant les réflexions des municipalités locales, des pistes d'actions prioritaires ont été ciblées dans la stratégie de conservation des milieux naturels d'Argenteuil.



L ES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE

Parmi les pistes d'actions identifiées dans les tableaux suivants, certaines devraient se réaliser à court terme afin d'affermir les liens entre les différents acteurs du territoire et faire de la stratégie de conservation des milieux naturels d'Argenteuil un projet de société. Les priorités identifiées par les acteurs consultés au cours de l'élaboration de la stratégie consistent en :

- Des partenariats avec les organismes de conservation pour réaliser des projets répondant aux orientations de la présente stratégie
- Un intérêt accru des communautés locales pour l'observation de la Nature
- Un argumentaire économique pour l'importance des biens et services que procurent les milieux naturels d'Argenteuil
- Une concertation locale dans chacune des municipalités
- Un accompagnement et des formations auprès des décideurs sur les outils de conservation
- Une diffusion publique de la connaissance sur les milieux naturels argenteuillois
- Une démarche de compensation pour les milieux naturels et humides de moindre valeur

La stratégie

1-Préservation et mise en valeur de noyaux de conservation	Orientations	Pistes d'action proposées	Actions prioritaires 2016-2017	
	Outiller les municipalités locales pour protéger leurs milieux naturels d'intérêts	Traduire la stratégie dans le schéma d'aménagement et de développement révisé (ex. : concept d'organisation spatiale, RCI ou autre)		
		Développer une vision régionale et identifier des critères de performance en matière de conservation		
		Revoir et bonifier les règlements régionaux touchant la forêt, les cours d'eau, les milieux humides		
		Identifier les propriétés d'intérêt pour la conservation volontaire dans chacune des municipalités		X
		Former les municipalités aux avantages de soutenir l'intendance privée		X
		Intégrer aux outils urbanistiques des critères pour permettre la compensation et la restauration		X
		Identifier les zones prioritaires à conserver en fonction des menaces, des urgences et des opportunités		
		Soutenir les démarches d'acquisition municipale		
		Promouvoir les pratiques d'utilisation durable		X
		Produire des outils de sensibilisation valorisant les bonnes pratiques en matière de conservation		
		Produire une entente modèle de conservation entre villes et promoteurs		
Créer un Fonds régional pour l'acquisition de sites publics				
Mettre en valeur la conservation volontaire et l'intendance privée	Identifier et former les propriétaires intéressés aux atouts et outils de protection en matière d'intendance privée		X	
	Développer un réseau d'intendance privée par le biais des regroupements régionaux comme Éco-corridors Laurentiens, Canards illimités et Conservation Nature Canada		X	
	Favoriser la création d'un organisme de conservation oeuvrant sur le territoire d'Argenteuil			
Intégrer les objectifs de conservation dans les projets d'aménagement forestiers et agricoles	Identifier des sites d'intérêts pour la conservation en milieu agricole et forestier et développer une servitude de conservation en milieu agricole			
	Promouvoir l'intendance privée chez les producteurs agricoles et forestiers et favoriser les outils de mise en valeur comme le plan d'aménagement forêt-faune (PAFF), le plan d'accompagnement agroenvironnement (PAA), etc...		X	
	Fixer des rencontres et accompagner des producteurs agricoles et forestiers ciblés pour signer des servitudes de conservation		X	
	Revoir les prescriptions sylvicoles dans les noyaux et corridors			
	Réaliser des inventaires pour analyser l'impact des projets forestiers et agricoles sur les écosystèmes -suivre par exemple les espèces sensibles aux aménagements forestiers, notamment l'ours noir et le Grand Pic et autres espèces agricoles			

2-Identification et mise en valeur de corridors écologiques reliant les noyaux de conservation	Orientations	Pistes d'action proposées	Actions prioritaires 2016-2017
	S'arrimer aux plans de conservation supraterritoriaux et voisins	Développer des partenariats avec les organismes Éco-corridors Laurentiens et Conservation de la Nature Canada pour répondre aux orientations de la présente stratégie <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action d'Éco-corridors Laurentiens : priorité en zone agricole • Conservation de la Nature Canada : Secteur du lac Papineau et le corridor écologique Kenauk/Tremblant 	X
	Mettre en valeur les corridors écologiques les plus efficaces	Favoriser la mise en place de corridors et de mosaïques d'habitats pour <ul style="list-style-type: none"> • Considérer plusieurs espèces en même temps • Protéger des espèces à grands domaines vitaux • Maintenir la continuité de communautés et de processus écologiques 	
		Identifier les corridors écologiques les plus urgents à protéger	
		Outiller les municipalités afin qu'elles planifient et intègrent au développement de leur territoire des corridors écologiques	X
		Développer des critères de performance de conservation dans les corridors écologiques	
		Produire une analyse de la valeur de la contribution des corridors au maintien des services écologiques	X
	Relier les initiatives municipales pour développer un réseau d'aires naturelles accessibles au public	Poursuivre la réflexion amorcée par le conseil de la MRC lors du lac-à-l'épaule sur les Espaces Verts le 18 septembre 2015 à Grenville-sur-la-Rouge	
		Identifier les sites municipaux et les sites d'intérêts pour l'acquisition permettant de relier les noyaux de conservation	
		Mettre en œuvre la connectivité par le biais de divers outils de protection, de mise en valeur et de restauration	

3-Adaptation du portrait de conservation à la réalité d'occupation du territoire	Orientations	Pistes d'action proposées	Actions prioritaires 2016-2017	
	Acquérir, mettre à jour et partager l'information sur les milieux naturels à l'échelle locale		Optimiser la cartographie du réseau écologique à l'échelle municipale (validation terrain du portrait)	
			Créer une couche conservation dans le SIG de la MRC et assurer un suivi des informations	X
			Intégrer les études de caractérisation dorénavant obligatoires dans les noyaux et les corridors	X
			Identifier le potentiel d'habitats de qualité pour la faune à grand domaine vital (ex. : le loup gris et l'ours)	
Concerter les communautés locales et les acteurs régionaux		Réaliser une cartographie participative communautaire (<i>Community mapping</i>) dans chacune des municipalités		
		Développer l'intérêt pour l'observation de la Nature chez les communautés (ex. : réseau de nichoirs pour l'hirondelle bicolore et le merle bleu)	X	

4-Développement d'une signature argenteuilloise de la conservation	Orientations	Pistes d'action proposées	Actions prioritaires 2016-2017
	Adopter une stratégie concertée	Établir une cible régionale de conservation et un plan d'action annuel	
		Mettre sur pied un comité consultatif	X
		Former les élus municipaux à la conservation	X
	Obtenir une accessibilité sociale	Développer un argumentaire économique solide, identifier les avantages fiscaux	X
		Tenir des rencontres et des séances d'information auprès des différents acteurs	X
		Identifier une ou des espèces emblématiques pour Argenteuil	
	Promouvoir un réseau naturel accessible de parcs Nature	Développer une image de marque Nature Argenteuil	
		Développer des activités d'information, d'éducation et de sensibilisation du public en matière d'environnement et de conservation dans les projets de parcs municipaux et projets régionaux	X
		Favoriser les activités écotouristiques et l'utilisation durable dans les projets municipaux et régionaux	

5-Restauration des milieux naturels d'intérêt dégradés	Orientations	Pistes d'action proposées	Actions prioritaires 2016-2017
	Définir, identifier et classer les milieux dégradés en termes d'opportunité et de menace	Identifier des secteurs d'intérêt de restauration	
	Évaluer la pertinence d'intégrer la notion de restauration dans une logique de compensation	Élaborer une démarche de compensation intégrant la notion de restauration pour les milieux naturels d'intérêt et les milieux humides	X
	Définir les critères de sélection et les méthodes d'intervention	Définir la restauration avec des critères minimaux et des méthodes éprouvées	

Références

- Bernier A. et J. Théau. 2013. Modélisation de réseaux écologiques et impacts des choix méthodologiques sur leur configuration spatiale : analyse de cas en Estrie (Québec, Canada). , *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 13 Numéro 2 | septembre 2013.
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), 2014. Principe d'élaboration des corridors naturels au Centre-du-Québec. 100 pages.
- Costanza R., R de Groot, P, Sutton, S. van der Ploeg, S.J. Anderson, I. Kubiszewski, S. Farber et R. K. Turner. 2014. Changes in the global value of ecosystem services. *Global Environmental Change* 26 : 152–158.
- Costanza, R. R., D'Arge, R. Groot, s. Farber, M. Grasso, B. Hannon, K. Limburg, S. Naeem, R.V., O'Neill, J. Paruelo, R.G. Raskin, P. Sutton et M. Van Den Belt. 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature*, 387: 253-260.
- Dupras, J. 2014. Évaluation économique des services écosystémiques dans la région de Montréal: analyse spatiale et préférences exprimées. Thèse de doctorat. Département de géographie Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal. 339 pages.
- Dupras, J., J.P. Revéret et J. He. 2013. L'évaluation économique des biens et services écosystémiques dans un contexte de changements climatiques. Un guide méthodologique pour une augmentation de la capacité à prendre des décisions d'adaptation. Ouranos. 218 pages.
- EM, 2005. Rapports de synthèse de l'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire. <http://www.millenniumassessment.org>
- Fondation David Suzuki. 2012. Une Ceinture verte grandeur nature : Rapport sur l'état de la Ceinture verte de Montréal.
- Fondation David Suzuki. 2013. Le capital écologique du Grand Montréal: une évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes de la Ceinture verte.
- Kohler Y., T. Scheurer et A. 2009. Réseaux écologiques dans l'Arc alpin. *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* 97-1. Ullrich URL :
- Langlois, M. 2011. Portrait de l'évolution spatio-temporelle des pertes de milieux naturels dans la région des Laurentides, pour le secteur des Basses-terres du Saint-Laurent, de 1999 à 2009. MDDEP et MRNF, 40 pages.
- Limoges B., G. Boisseau, L. Gratton et R. Kasisi, été 2013. Terminologie relative à la conservation de la biodiversité in situ. *Le naturaliste Canadien*. p.21-27.
- Limoges, B. 2009. Biodiversité, services écologiques et bien-être humain. *Le naturaliste canadien*. 133, N.2 : 15-19.
- Ouranos 2015. Sommaire de la synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec. Édition 2015. Montréal, Québec : Ouranos, 13p.